

Discours



Contact presse

Département de l'information et de
la communication

01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

www.culturecommunication.gouv.fr

Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la remise des Prix Louis Hachette

Paris, mardi 7 février 2012

Monsieur le Président du directoire de Lagardère Active, cher Denis Olivennes,
Monsieur les Présidents du Jury, cher Claude Imbert, cher Laurent Joffrin,
Mesdames, Messieurs les jurés,
Chers amis,

Lorsque j'étais venu ici même saluer les lauréats du Prix Louis Hachette 2011, le monde bruissait déjà des révolutions en cours dans le monde arabe. Comme toute la profession j'exprimais alors mon soutien à Stéphane TAPONIER et Hervé GHESQUIERE heureusement libérés depuis, et nous pleurions la disparition de Lucas DOLEGA, votre confrère photo reporter assassiné en Tunisie. Depuis, d'autres drames se sont produits dont le plus terrible et le plus proche pour nous tous fut la disparition tragique et révoltante de Gilles JACQUIER.

En ce début d'année si tragique pour le journalisme français, c'est d'abord en rendant hommage à Gilles JACQUIER et en pensant aux 103 journalistes tués en 2011, que je vous adresse ces mots, peut-être un peu solennels pour un prix qui ne porte pas uniquement sur le grand reportage, et qui s'attache aussi à récompenser la qualité de l'écriture, le travail d'enquête, et sa capacité à mettre en scène l'actualité, quelle qu'elle soit, avec le recul, l'analyse qui sont la marque de tout travail journalistique de qualité.

Je voudrais également saluer la mémoire de Georges Suffert, le journaliste, l'essayiste, l'éditorialiste. J'avais la plus grande admiration et un profond respect pour ce compagnon d'arme de Claude Imbert, avec qui il avait notamment partagé l'aventure du « Point », à sa création en 1972.

Qu'il soit reporter de guerre ou non, qu'il montre la douleur ou la détresse des opprimés, qu'il condamne ou démontre les incohérences de nos sociétés, un journaliste professionnel est toujours partant pour témoigner, éveiller nos consciences, il se rend souvent là où on ne l'attend pas, là où on ne le souhaite pas. C'est un privilège qu'il faut préserver, une liberté pour laquelle nous devons rester vigilants et qu'il faut savoir honorer : c'est précisément ce que fait le jury du Prix Louis Hachette depuis 1984.

Je tiens moi aussi à saluer la qualité, la rigueur et l'inspiration du travail de ceux qui cherchent à décrypter le chaos du monde.

Recevoir les honneurs du Prix Louis Hachette, c'est pour un journaliste franchir une étape importante dans sa carrière. Les journalistes ont besoin de ces encouragements, qui mettent en lumière les meilleurs plumes et les talents d'une profession inséparable de l'idée démocratique et des valeurs que vous portez au quotidien.

Mes compliments les plus sincères s'adressent aux cinq lauréats du Prix Louis Hachette 2012. La presse d'actualité sait ce qu'elle doit au talent de Jean Louis LE TOUZET, Pierre Antoine DELHOMMAIS, Henri HAGET, Fanny GUINOCHET et Thuy-Diep NGUYEN.

Votre travail et vos lecteurs sont la meilleure réponse aux cassandres qui m'interrogent régulièrement sur le naufrage de la presse française. Certains journalistes spécialisés ont parfois tendance, en effet, à vouloir assimiler les difficultés de France Soir et de La Tribune au naufrage d'une profession entière.

Oui, la presse traverse une période difficile, mais ce qui est en cause, ce n'est pas la qualité de son travail éditorial, ni l'attachement de son public ; c'est le nouvel équilibre que les éditeurs doivent trouver pour juguler la dispersion de ses recettes publicitaires. Ce carburant historique se raréfie, et cela affecte directement les capacités d'investissements de la presse dans les nouveaux supports numériques.

Pour ma part, je ne vois pas de naufrage quand je vois les quotidiens nationaux profiter de la riche actualité de 2011 pour maintenir leurs ventes voire progresser pour certains d'entre eux, en partie grâce au numérique ; ou quand la presse d'actualité, en particulier les newsmagazines, enregistre une progression générale de ses ventes entre juin 2010 et juin 2011. La presse d'information de qualité séduit toujours un large public : les derniers chiffres de vente le démontrent encore. Enfin, et surtout, la créativité du secteur reste intacte dans un contexte économique difficile : la presse magazine française a lancé près de 300 nouveaux titres réguliers au premier semestre 2011, bien plus qu'au premier semestre 2010. La déclinaison web des versions papiers prend de l'importance. La presse magazine française enregistre une audience digitale en progression de près de 3% et de près de 13% en deux ans. Cette complémentarité grandissante entre les deux univers permet à fois de mieux informer et de diffuser une meilleure image pour les marques presse.

Ce que je vois, c'est par contre une profession qui s'interroge sur ses pratiques, sur sa nouvelle relation au public, sur l'irruption de nouvelles formes d'interaction avec le public par des canaux de plus en plus nombreux ; une profession inquiète de savoir si les moyens de plus en plus contraints par la conjoncture n'affecteront pas à terme la qualité de leur travail.

Vous le savez, le métier de journaliste, sa difficulté, son exigence et son rôle vital pour la démocratie sont des enjeux qui me tiennent particulièrement à cœur.

Dans un contexte très difficile pour la profession, confrontée à l'évolution des techniques, à la multiplication des sources et des moyens d'information, à une exposition maximale dans un monde de crises et de conflits, le ministère de la Culture et de la Communication veille à accompagner les journalistes dans l'évolution de la profession et les conditions d'exercice de leur métier - qu'il s'agisse d'accompagner l'urgence du reclassement des journalistes de France Soir ou de La Tribune, de travailler à long terme sur le nouvel environnement de la formation professionnelle, l'avenir des écoles de journalisme, les conditions d'une juste rémunération des journalistes dans un environnement plurimedia de plus en plus ouvert.

Le ministère apporte ainsi son soutien actif à la conférence nationale des métiers du journalisme, créée il y a trois ans. Cette instance qui regroupe les écoles de journalisme, des représentants de la profession et des

experts ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a proposé cette année la mise en place d'un « passeport professionnel » : une formation courte destinée aux jeunes journalistes qui ne sont pas passés par une école reconnue par la profession, et qui insistera notamment sur les exigences déontologiques du métier de journaliste. Elle travaille sur l'harmonisation des critères de reconnaissance de la profession avec celui du monde académique afin de faciliter l'orientation des étudiants et d'assurer leur meilleure insertion en répondant aux nouveaux enjeux du métier.

Je suis très attentif également à la question des droits d'auteurs des journalistes lorsque leurs articles ou photos sont réutilisés sur de nouveaux supports au delà du titre qui les emploie. C'est pourquoi je me félicite que siège désormais au ministère la commission paritaire (la CDAJ) chargée de déterminer cette rémunération lorsque les entreprises de presse ne sont pas parvenues à un accord.

Mon ministère, vous le savez, soutient également le photojournalisme. Le métier de journaliste de l'écrit que vous représentez ici est tout à fait complémentaire du travail des photographes de presse, et l'un ne va pas sans l'autre. Pour cette profession menacée par l'essor d'internet et des banques d'images à bas prix, mon ministère se bat pour une meilleure reconnaissance de leur travail. J'ai lancé une discussion avec la profession sur les conditions de signature des photos pour éviter un abus de la mention « droits réservés » qui prive parfois le photographe de ses droits d'auteurs de façon injustifiée. J'ai récemment installé un observatoire du photojournalisme, qui sera force de propositions et pilotera des études utiles pour la profession.

Enfin j'organise actuellement la concertation sociale autour de la fixation de la rémunération des photographes de presse pigistes prévue par la loi en 2009, mais qui n'a pas encore donné lieu à des accords dans les entreprises de presse depuis cette date.

Les enjeux de la presse, ce n'est pas seulement l'avenir immédiat de Presstalis, la restructuration des imprimeries de presse, ou la baisse de la TVA numérique. Je pense pour ma part, que nous devons encore plus renforcer nos efforts en faveur de la formation et de l'innovation, et surtout continuer à valoriser vos talents et transmettre l'envie de lire vos enquêtes à un public toujours plus nombreux.

Je renouvelle donc toutes mes félicitations à Pierre-Antoine DELHOMMAIS du Point, Fanny GUINOCHET et Thuy-Dieppe NGUYEN de Challenges, Henri HAGET de l'Express et Jean Louis LE TOUZET de Libération.

Je remercie bien sûr chaleureusement Claude IMBERT, fidèle et brillant président jury depuis de si nombreuses années, les membres du jury pour leur engagement, et le groupe Lagardère Active pour son soutien ; et je ne peux qu'encourager Laurent JOFFRIN, qui reprend vaillamment le flambeau.

Je vous remercie.